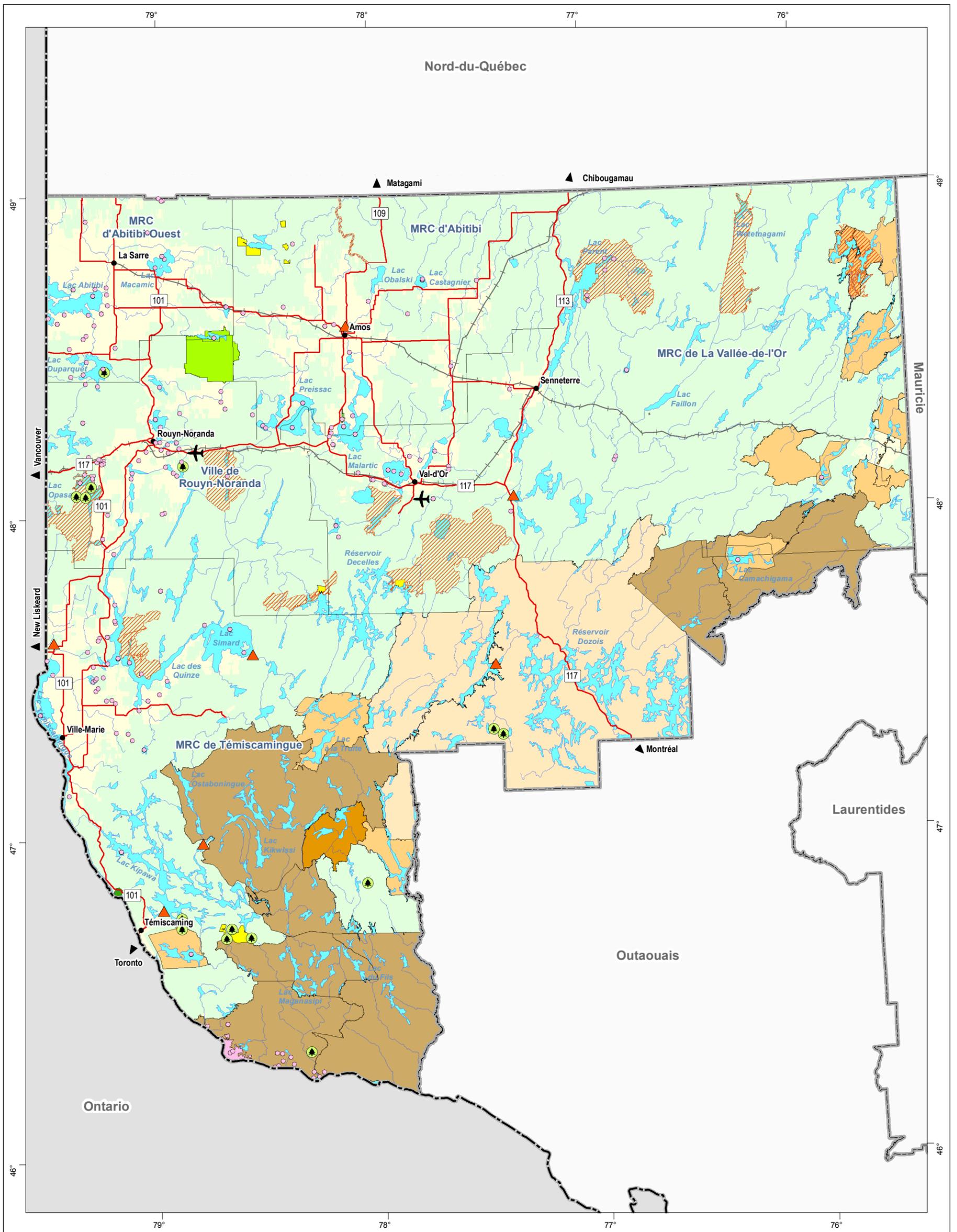


Plan régional de développement du territoire public

Carte 1 : Constat récréotouristique de l'Abitibi-Témiscamingue - Territoire d'étude



Note : Il y a superposition d'une partie des secteurs de développement 410 (aire protégée – lac Saint-Cyr), 517-518 (pourvoires avec droits exclusifs – Club Kapitachuan et Royal Saint-Cyr). Dans ce cas, les modalités du plan de conservation de l'aire protégée ont préséance.

Territoire de protection

- Habitat faunique
- Écosystème forestier exceptionnel
- Réserve de biodiversité ou aquatique projetée
- Parc national (Qc)
- Parc régional
- Réserve écologique

Tenure

- Publique
- Privée

Territoire faunique structuré

- Pourvoirie avec droits exclusifs
- Territoire décrété pour le développement de pourvoirie avec droits exclusifs
- Réserve faunique
- Zec

Autre

- Réserve indienne ou établissement autochtone
- Aéroport

Hydrographie

- Lac, cours d'eau

Réseau routier

- Route numérotée (MTQ)
- Chemin de fer

Organisation administrative

- Ville, localité
- Municipalité régionale de comté
- Région

Frontière

- Interprovinciale

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°

Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 10

0 30 60 km

1:1 300 000

Sources

BDGA 1M MRNFP 2004
SIGT MRNFP 2006

Réalisation

Direction régionale de la gestion du territoire public de l'Abitibi-Témiscamingue
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, X^e trimestre 2007

Ressources naturelles
et Faune

Québec